



**Direction de l'aéroport
Paris-Charles De Gaulle
Ressources Humaines**

FORCE OUVRIERE ADP

À l'attention du Secrétaire du syndicat
Monsieur Fabrice CRIQUET
Fabrice.criquet@adp.fr

CDGH/2023/ 005

Roissy, le 18 septembre 2023

Objet : CDGR Atelier Permanence Balisage

Monsieur Criquet,

J'ai pris connaissance des termes de votre courrier du 31 août dernier concernant la permanence balisage à CDGR faisant suite à nos deux rencontres en date des 28 juin et 1^{er} août 2023.

Vous réclamez dans votre courrier le paiement, d'une part, de la prime d'entretien balisage pour deux salariés récemment intégrés à l'atelier balisage (une des sept demandes présentées fin juin 2023) et, d'autre part, de la prime de sécurité aéronautique pour l'ensemble de ce groupe de travail de manière rétroactive.

En ce qui concerne votre première demande, la prime d'entretien du balisage a fait l'objet d'une dénonciation qui a été présentée au CSE lors de la séance d'information/consultation du 21 mai 2021 (Plan d'adaptation des contrats de travail et des normes applicables aux salariés d'ADP SA – Livre 2). La prime d'entretien du balisage a donc été supprimée, à l'exception des salariés en poste au 01 janvier 2021 par la création d'un "groupe fermé", disposition prévue expressément par le dossier CSE, ainsi les 2 salariés nouvellement entrés depuis le 01/12/2021 et le 01/10/2022 ne peuvent percevoir cette prime.

Par ailleurs, votre demande d'application de la note de l'article 25 du statut du personnel et plus particulièrement de la prime de sécurité aéronautique à l'ensemble du groupe de travail de la Permanence Balisage nous apparaît à tout le moins relever d'une interprétation très extensive des termes de celle-ci. Nous ne donnerons donc pas de suite favorable à votre demande sur ce dernier point.

Restant toujours tant à votre écoute que de celle des salariés,

Veillez agréer, Monsieur Criquet, l'expression de mes salutations distinguées.


Arnaud CHARRIER
Responsable Ressources Humaines
Direction Paris-Charles de Gaulle

Correspondance : BP 81007 ♦ 95931 Roissy Charles de Gaulle Cedex ♦ France

Siège social : 1 rue de France ♦ 93290 Tremblay en France ♦ France ♦ T + 33(0)1 48 16 05 50 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris Société anonyme au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Bobigny ♦ Code APE 52.23Z